



# Vendée énergie

Dossier suivi par : Maxence PELLETIER  
Mail : [m.pelletier@vendee-energie.fr](mailto:m.pelletier@vendee-energie.fr)  
☎ : 02.51.45.88.76

La Roche-Sur-Yon, le 5 juin 2018

**OBJET** : Réponse à l'avis émis par la MRAE  
Centrale photovoltaïque au sol de Sainte Anne (La Roche sur Yon)

Madame, Monsieur,

L'autorité environnementale n'a pas émis d'observation dans le délai règlementaire échu le 27 Mai 2018.

Conformément à l'article L122-1 du code de l'environnement :

*« Lorsqu'un projet est soumis à évaluation environnementale, le dossier présentant le projet comprenant l'étude d'impact et la demande d'autorisation déposée est transmis pour avis à l'autorité environnementale ainsi qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements intéressés par le projet.*

*Les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, dès leur adoption, ou l'information relative à l'absence d'observations émises dans le délai fixé par décret en Conseil d'Etat sont mis à la disposition du public sur le site internet de l'autorité compétente lorsque cette dernière dispose d'un tel site ou, à défaut, sur le site de la préfecture du département.*

*L'avis de l'autorité environnementale fait l'objet d'une réponse écrite de la part du maître d'ouvrage. »*

Dans le cadre de sa réponse écrite, Vendée Energie, maître d'ouvrage n'émet aucun commentaire sur le projet.

Le Directeur Général,  
Olivier LOIZEAU

Vendée Energlo

3 rue du Maréchal Juin - CS 80040

85036 LA ROCHE SUR YON CEDEX

BAEML 85036 LA ROCHE SUR YON CEDEX

SIRET 752 561 878 00014

Siège social :  
3 rue du Maréchal Juin  
CS 80040  
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex  
Tel. : 02.51.45.88.86  
Fax : 02.51.45.88.99  
[ve@vendee-energie.fr](mailto:ve@vendee-energie.fr)